



# Communauté de communes ISLE DOUBLE LANDAIS

NOTE SYNTHETIQUE SUR LE BUDGET 2019  
(BP 2019 ET CA 2018)

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

## **Sommaire :**

1. Eléments de contexte économique, social, budgétaire, évolution de la population
2. Priorités du budget
3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal
4. Montant du budget consolidé et des budgets annexes
5. Niveau de l'épargne brute
6. Niveau d'endettement
7. Capacité de désendettement
8. Taux d'imposition
9. Principaux ratios
10. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

L'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi « NOTRe », précise que, lors de l'envoi du budget principal, des budgets annexes et des comptes administratifs aux services de l'Etat, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée à ce document en application de l'article L2313-1 du CGCT.

## 1. Eléments de contexte économique, social, budgétaire, évolution de la population...

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la CCIDL compte 12 523 habitants répartis sur 9 communes (en 2014, la population était de 11 917 habitants soit une hausse de 5,66 % sur la période considérée). Montpon représente 46% de la population intercommunale. La superficie de la CCIDL est de 236 km<sup>2</sup> soit une densité de 53 habitants au km<sup>2</sup>.

La CCIDL est dotée d'un maillage scolaire important (11 écoles et un collège) ainsi que d'équipements de qualité dédiés à l'enfance et à la jeunesse avec une crèche et deux centres de loisirs. En outre, elle possède un tissu associatif dynamique avec plus de 140 associations réparties dans l'animation locale, le sport, la culture, l'action sociale...

Elle accueille de nombreuses structures culturelles et sportives avec la présence de 7 médiathèques/bibliothèques, d'un cinéma, de salles de spectacles...et pas moins de 43 équipements sportifs (stades, gymnases, skate-park, piscine d'été...).

La ville-centre Montpon constitue en outre un pôle de services (Trésor Public, CAF, Pôle Emploi...) mais également un pôle médical avec la Maison de santé pluridisciplinaire et la présence de l'hôpital spécialisé de Vauclaire.

Au plan économique, la CCIDL accueille plusieurs entreprises d'envergure : Kimo (fabrication d'instrumentation scientifique et technique), Technifloat (fabrication industrielle de vitrage), Prunier Manufacture (aquaculture en eau douce), Doyeux Sablières Montponnaises (travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse) à Montpon-Ménéstérol, les Nouvelles Menuiseries Grégoire (aluminium, PVC) à Saint Martial d'Artenset, la Trappe d'Echourgnac (fromagerie)...

## 2. Priorités du budget

Vu le contexte économique, il est envisagé les hypothèses suivantes :

- La stabilité des taux d'imposition des contributions directes,
- Une légère augmentation des produits fiscaux par l'effet des bases,
- Un maintien des concours financiers de l'Etat (dotations d'intercommunalité).

Ainsi, la stratégie budgétaire de la CCIDL vise à limiter les charges de fonctionnement tant en matière de charges à caractère général que concernant les charges de personnel qui sont les deux postes les plus lourds de cette section tout en assurant les compétences transférées depuis sa création en 2014.

Concernant la section d'investissement, la CCIDL mène une politique active afin de promouvoir le territoire et d'en accroître son potentiel en terme d'économie et d'attractivité touristique. Diverses actions ont été pensées en ce sens :

- Définition d'une stratégie économique,
- Création de l'Atelier de la Réussite (pépinière d'entreprises, co-working),
- Définition d'un nouvel itinéraire de Véloroute sur la rive gauche de la rivière Isle.

Elle investit enfin pour l'avenir du territoire en portant des projets à destination :

- de l'enfance et la jeunesse (construction d'un nouveau centre de loisirs à Moulin Neuf et extension de l'école sur la commune de Le Pizou)
- du service public de santé de proximité avec l'achèvement de la première tranche du chantier d'extension de la maison de santé pluridisciplinaire sur la commune de Montpon-Ménéstérol
- de la sécurité routière et de la sécurité des usagers (aménagement du bourg de Ménesplet et d'une rue sur la commune de Le Pizou, réflexion sur l'aménagement d'un giratoire sur la RD 708 pour accéder à la zones d'activités).

#### RÉFÉRENCES :

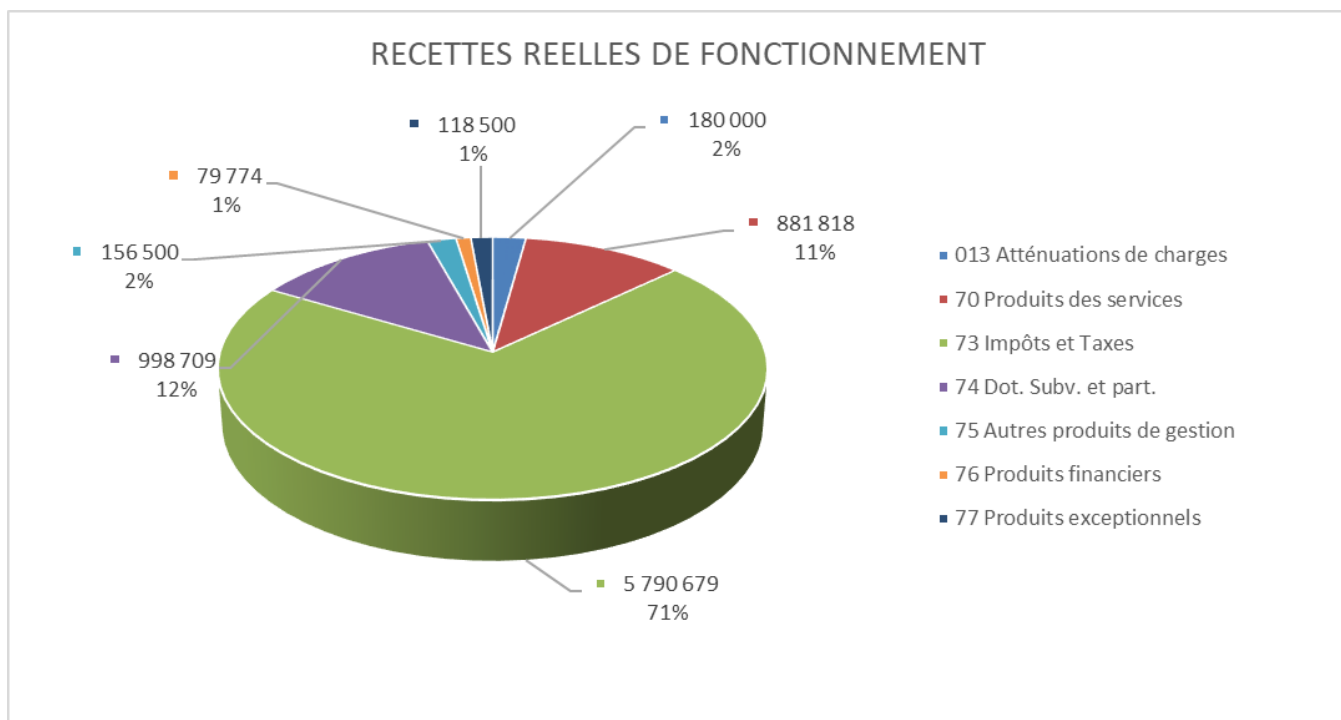
- SÉMINAIRE FINANCIER DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES EN DATE DU 29 JANVIER 2019 – DÉFINITION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PLURIANNUELLES SUR LA PÉRIODE 2018-2020.
- COMMISSION DES FINANCES EN DATE DU 19 FÉVRIER 2019 – VALIDATION DE LA STRATÉGIE BUDGÉTAIRE 2019
- CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 07 MARS 2019 – DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2019
- CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 11 AVRIL 2019 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES, VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ 2019.

### 3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement : évolution et structure

Pour l'année 2019, le budget principal s'équilibre globalement en dépenses et en recettes de fonctionnement à 9 113 800.00 € et en dépenses et recettes de la section d'Investissement à 5 586 827.26 €.

#### **a) Recettes de fonctionnement :**

Considérant le contexte économique national, il est envisagé par la CCIDL un maintien des ressources intercommunales comme cité dans le chapitre précédent. La répartition des différentes recettes réelles prévues au budget principal peut être illustrée comme suit :



D'autres ressources sont également prises en compte :

- Les revenus des logements de la CCIDL,
- Les produits des services : cantine, garderie, crèche, billetterie de la gabare...
- Le remboursement des intérêts des emprunts transférés par les communes membres,
- Le remboursement des communes pour la mise à disposition de personnel,
- Le remboursement par les budgets annexes des charges de personnel.

### **b) Dépenses de fonctionnement :**

Les charges de personnel s'établissent en 2019 à 4 085 185 € soit 51% des dépenses réelles de fonctionnement. Cela représente 114 agents titulaires et 19 contractuels au premier janvier 2019. Il est à noter que la CCIDL exerce les deux compétences nécessitant le plus de personnel : la Voirie et les Ecoles.

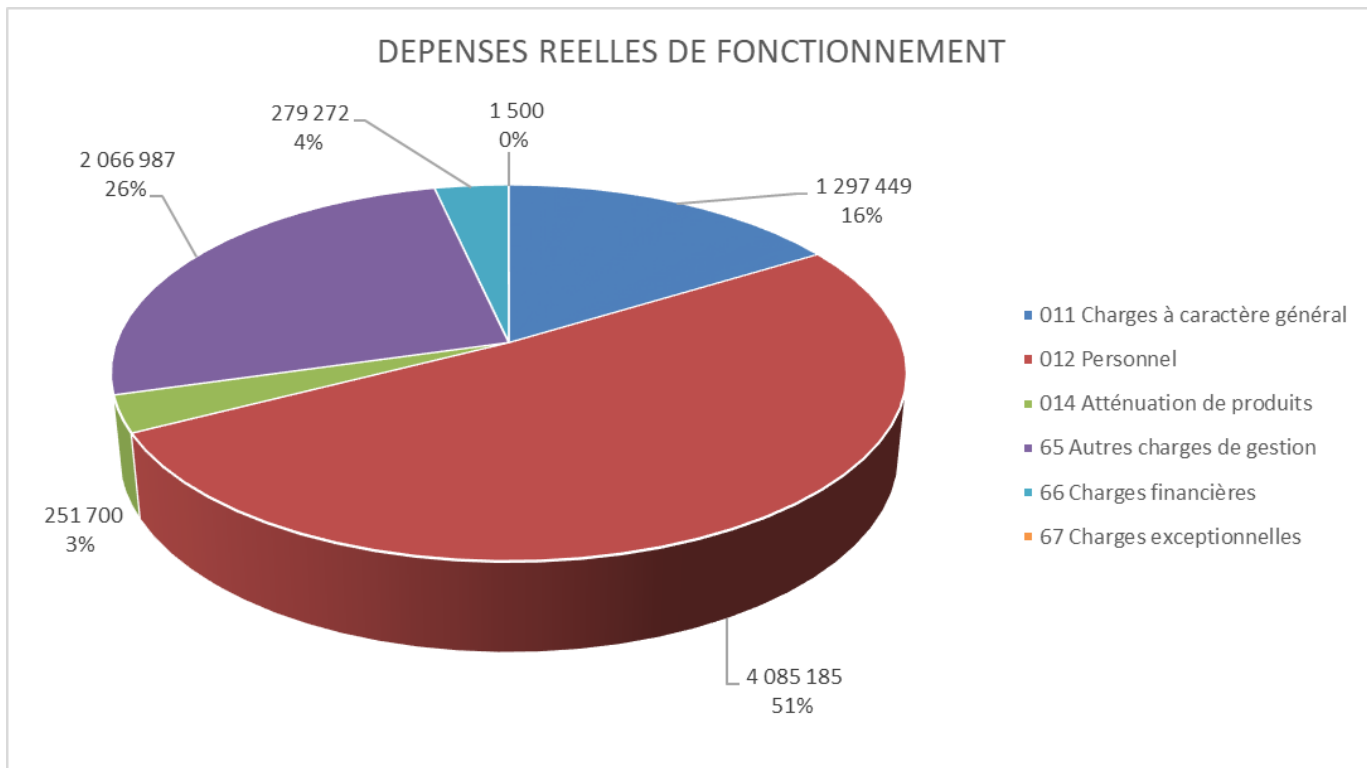
Le second poste de dépenses compte les autres charges de gestion courante qui représentent 26% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles comptent notamment les différentes participations de la collectivité à des organismes de regroupements ainsi que les subventions aux budgets annexes et associations du territoire.

Les charges à caractère général représentent quant à elles en 2019 16% des dépenses prévues de la section de fonctionnement. Cette catégorie de dépenses regroupe :

- Les achats courants (eau, électricité, petit équipement, alimentation...),
- Les services extérieurs (maintenance, honoraires, services bancaires...),
- Les impôts et taxes (taxe foncière, impôts sur les véhicules...).

L'objectif de la CCIDL est de contenir ce poste de dépenses tout en préservant la qualité des différentes prestations et en poursuivant un objectif d'amélioration de la gestion.

Cela peut être illustré comme suit :



### c) Recettes d'investissement

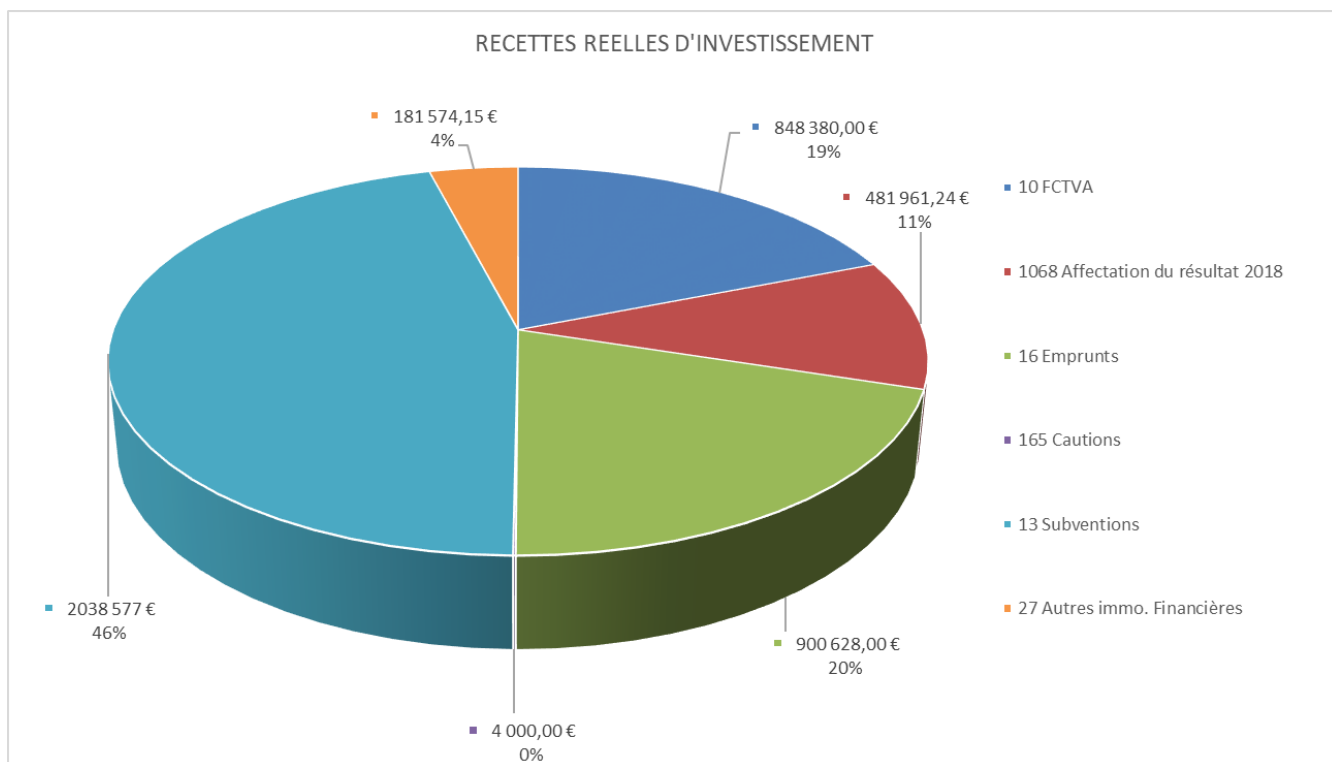
Les recettes d'investissement prévues à l'exercice 2019 concernent essentiellement le versement de subventions suite à des opérations de travaux, le fonds de compensation de la TVA et le recours à l'emprunt.

L'obtention de subventions est pour l'année 2019 estimée à 2 038 577,02 € dont 1 424 411,02 € sont des restes à réaliser de l'exercice 2018 pour des opérations achevées.

Le fonds de compensation de la TVA a été estimé à un total de 650 000,00 € considérant les projets engagés ainsi que 198 380,00 € en restes à réaliser de 2018.

Le recours à l'emprunt est mobilisé cette année à hauteur de 900 628,00 € dont :

- Un emprunt de 240 000,00 € acté par la CLECT pour le financement du programme pluriannuel de voirie,
- Un emprunt d'investissement pour les nouvelles opérations à hauteur de 660 628,00 €.



### d) Dépenses d'investissement

Pour l'exercice 2019, de nombreux projets structurants sont inscrits pour une somme globale d'environ 3 912 798,57 € soit 72 % des dépenses d'investissement.

Ces inscriptions traduisent les engagements pluriannuels suivants :

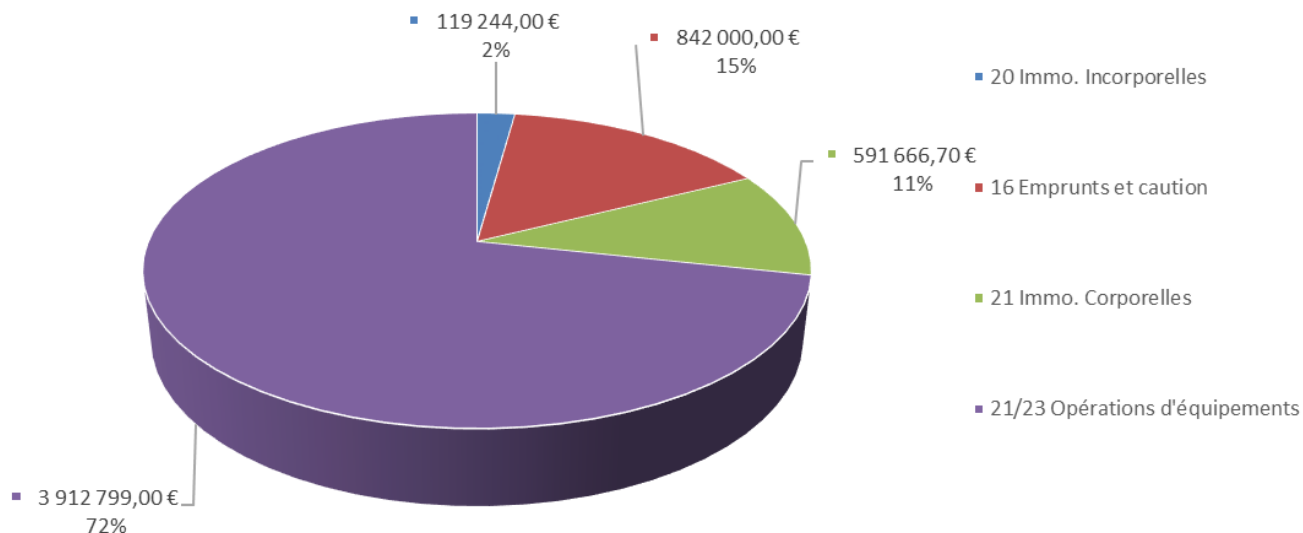
- Extension de la caserne de gendarmerie de Montpon-Ménéstérol estimée à 200 000€,
- Une tranche annuelle de travaux de voirie conformément au programme pluriannuel arrêté en CLECT sur 8 ans soit 757 000 €,
- L'aménagement d'un nouvel itinéraire Véloroute Voie Verte sur la rive gauche de la rivière Isle pour un montant estimatif de 345 000 €,
- L'extension de l'école de Le Pizou et la création de sanitaires pour 95 000€,
- Des travaux de réfection dans le bourg de Ménesplet estimés à 400 000€ et d'une rue à Le Pizou pour 40 000€,
- La création d'un carrefour giratoire sur la RD 708 estimé à 400 000€.

Le remboursement du capital des emprunts affiche 15% des dépenses d'investissement .

A noter, il sera perçu en recettes d'investissement le remboursement du capital pour les emprunts transférés par les communes ainsi que le remboursement de l'annuité des emprunts relatifs à la construction de la maison de santé par le groupe MSA Services.

Les immobilisations corporelles pour 11% représentent l'achat de mobilier, de matériel informatique et technique ainsi que divers travaux dans les bâtiments.

### DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT



#### 4. Montant du budget consolidé et des budgets annexes

Budget Principal	
Section	Crédits ouverts
<b>Investissement</b>	
Dépenses	5 586 827,26
Recettes	5 586 827,26
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	9 113 800,00
Recettes	9 113 800,00

Budget "Centre de loisirs de Montpon"	
Section	Crédits ouverts
<b>Investissement</b>	
Dépenses	84 520,00
Recettes	84 520,00
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	285 000,00
Recettes	285 000,00

Budget "Centre de loisirs de Moulin Neuf"	
Section	Crédits ouverts
<b>Investissement</b>	
Dépenses	2 212,00
Recettes	2 212,00
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	122 000,00
Recettes	122 000,00

Budget "Aire d'Accueil des Gens du Voyage"	
Section	Crédits ouverts
<b>Investissement</b>	
Dépenses	67 217,47
Recettes	67 217,47
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	67 877,00
Recettes	67 877,00

<b>Budget "Régie Transport Scolaire"</b>	
Section	Crédits ouverts
<b>Investissement</b>	
Dépenses	69 973,25
Recettes	69 973,25
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	86 677,00
Recettes	86 677,00

<b>Budget "Multiple St Barthélémy de Bellegarde"</b>	
Section	Crédits ouverts
<b>Investissement</b>	
Dépenses	24 361,00
Recettes	24 361,00
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	33 797,00
Recettes	33 797,00

<b>Budget "Lot le Château"</b>	
Section	Crédits ouverts
<b>Investissement</b>	
Dépenses	780 394,93
Recettes	780 394,93
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	780 394,93
Recettes	780 394,93

<b>Budget "Lot St-Barthélémy"</b>	
Section	Crédits ouverts
<b>Investissement</b>	
Dépenses	969 008,25
Recettes	969 008,25
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	969 008,25
Recettes	969 008,25

<b>Budget "Zones d'activités"</b>	
Section	Crédits ouverts
<b>Investissement</b>	
Dépenses	3 397 323,91
Recettes	3 397 323,91
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	3 611 134,57
Recettes	3 611 134,57

<b>Budget "Atelier de la Réussite"</b>	
Section	Crédits ouverts
<b>Investissement</b>	
Dépenses	-
Recettes	-
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	50 390,00
Recettes	50 390,00

<b>Présentation consolidée du budget primitif et des budgets annexes</b>	
Section	Crédits ouverts
<b>Investissement</b>	
Dépenses	10 897 463,76
Recettes	10 897 463,76
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	15 154 885,02
Recettes	15 154 885,02

<b>Budget "SPANC"</b>	
Section	Crédits ouverts
<b>Investissement</b>	
Dépenses	5 625,69
Recettes	5 625,69
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	34 806,27
Recettes	34 806,27

## 5. Niveau de l'épargne brute ( ou capacité d'autofinancement) et niveau d'épargne nette

Charges de fonctionnement réelles	Remboursement de la dette	Produits de fonctionnement réels	CAC	CAF Brute	CAF nette après remb. capital
7 990 319	1 334 069	8 740 406	<b>1,07</b>	750 087	- <b>583 983</b>
	<i>dont 590 000 € de prêt relais MSP</i>				
7 990 319	744 069	8 740 406	<b>1,00</b>	750 087	<b>6 017</b>
	<i>SANS LES 590 000 € de prêt relais MSP</i>				

La collectivité a achevé en 2018 le remboursement du dernier prêt relais relatif à la construction de la maison de santé. Pour l'exercice 2019, elle affiche donc un total de dette à rembourser inférieur à celui de 2018.

La CC Isle Double Landais outre son budget principal gère 9 budgets annexes ( Centre de loisirs de Montpon, Multiple de St-Barthélémy, Transport scolaire, Centre de loisirs de Moulin Neuf, Aire d'accueil des gens du Voyage, Atelier de la réussite, Zones d'activités et deux autres budgets de lotissement) ainsi qu'un budget autonome pour le SPANC.

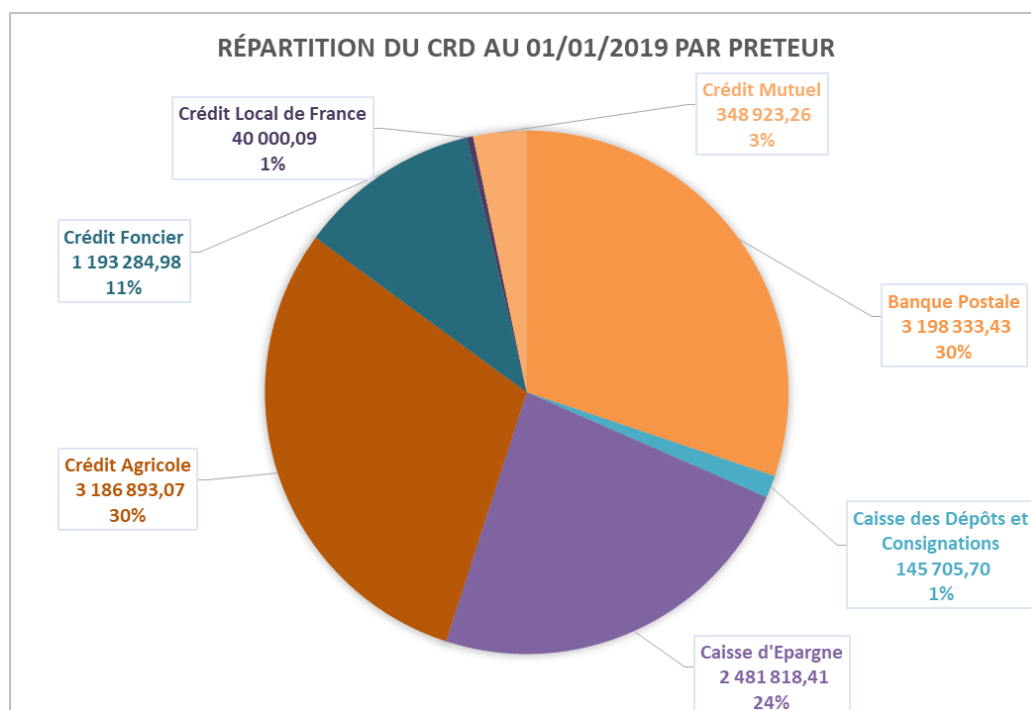
## 6. Niveau d'endettement de la CC IDL

L'année 2019 permet la souscription de deux emprunts :

- Un emprunt de 240 000 € conformément au rapport adopté de la CLECT pour le financement du programme de voirie,
- Un emprunt d'environ 660 000 € pour le financement des nouvelles opérations d'équipements.

## 7. La capacité de désendettement de la CC IDL

Le capital restant dû au 01/01/2019 est de 10 594 958,94 €.





## 8. Niveau des taux d'imposition de la CC IDL

Les taux d'imposition votés pour l'exercice 2019 demeurent inchangés depuis 2014 :

- Taxe d'habitation : 6,38%
- Taxe foncière sur le bâti : 8,15%
- Taxe foncière sur le non bâti : 29,29%
- Cotisation foncière des entreprises : 25,17%

## 9. Principaux ratios de la CC IDL

La population prise en compte est la population DGF inscrite au budget 2019 soit 12 074 habitants.

Les données nationales sont issues des fiches ratios fournies par la DGFIP avec 2016 comme année de référence pour les communautés de communes en FPU. Il est à souligner que ces moyennes ne prennent pas en compte les différents niveaux d'intégrations de compétences des communautés ainsi que les variations de population. Selon le site internet de la DGFIP le ratio n°8 ne serait plus calculé.

Ratios	CCIDL	Moyenne nationale des CC en FPU
<b>1. Dépenses de fonctionnement / population</b>	661	277
<b>2. Produit des impositions directes / population</b>	283	272
<b>3. Recette réelles de fonctionnement / population</b>	680	326
<b>4. Dépenses d'équipement brut / population</b>	383	78
<b>5. Encours de dette sur population</b>	878	184
<b>6. DGF / population</b>	44,41	56
<b>7. Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement</b>	51,18%	38,30%
<b>8. Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal</b>		
<b>9. Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement</b>	107,53%	90,5
<b>10. Dépenses d'équipement brut/ Recettes réelles de fonctionnement</b>	56%	24,1
<b>11. Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement</b>	129,11%	56,5

## 10.Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dépenses de personnel depuis 2017 :

	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019 (prévisionnel)</b>
Charge de personnel (titulaires et CDD CCIDL)	3 663 315 €	3 796 416€	3 718 200€
CDD CDG et mutualisation	221 742€	388 742€	300 000€
Cotisations CDG/CNFPT		68 078€	66 500€
Total	3 943 133€	4 253 237€	4 084 700€
<b>Ecart</b>		<b>+7,86%</b>	<b>-3,96%</b>

Les charges de personnel au sein du budget principal devraient connaître une baisse estimée de l'ordre de 3,96% par rapport au réalisé 2018.

Il est à noter que cette diminution demeure limitée toutefois, en raison notamment des mesures nationales conduisant à des augmentations des charges de personnel et plus précisément :

- La hausse de plusieurs cotisations sociales et de retraite : CNRACL, IRCANTEC, Vieillesse.
- Le SMIC horaire brut est porté à 10,03 € (+ 1,52%) en 2019.
- Une hausse de l'indemnité compensatrice de la hausse du taux de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) doit être versée aux agents publics, fonctionnaires et contractuels. Pour rappel, les agents sous statut de droit privé sont exclus de ce dispositif car la hausse de la CSG est, pour eux, compensée par la suppression des cotisations maladie et chômage. Seuls 6 agents sont concernés à la CCIDL.

Ci-dessous l'état du personnel au 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	DUREE	EFFECTIF POURVU
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>				
Attaché Hors classe	A			
Attaché Principal	A	1	35	1
Attaché	A	1	35	1
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1	35	1
Rédacteur Principal 2ème classe	B			
Rédacteur	B			
Adjoint Adm. Principal 1ère classe	C	3	35	3
Adjoint Adm. Principal 2ème classe	C			
Adjoint Administratif	C	5	35	5
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>				
Ingénieur Hors classe	A			
Ingénieur Principal	A	1	35	1
Ingénieur	A			
Technicien Principal 1ère classe	B			
Technicien Principal 2ème classe	B			
Technicien	B	1	35	1
Agent Maîtrise Principal	C	4	35	4
Agent Maîtrise	C	1	35	1
		1	25	1
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	9	35	9
		2	30	2
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	2	35	2
		28	35	27
		3	33,50	3
		1	33	1
		7	32	7
		1	31,50	1
		5	30	5
		4	28	4
Adjoint Technique	C	1	27	1
		1	23	1
		4	20	4
		1	18	1
		1	17,50	1
		1	14	1
		1	10	1
<b>SECTEUR SOCIAL</b>				
A.S.E.M. Principal 1ère classe	C	3	35	2
A.S.E.M. Principal 2ème classe	C			
<b>SECTEUR SPORTIF</b>				
Conseiller Principal des APS	A			
Conseiller des APS	A			
Educateur des APS Principal 1ère classe	B	1	35	1
Educateur des APS Principal 2ème classe	B			
Educateur des APS	B	1	35	1
Opérateur Principal des APS	C			
Opérateur Qualifié des APS	C			
Opérateur des APS	C			
<b>SECTEUR ANIMATION</b>				
Animateur Principal 1ère classe	B	2	35	1
Animateur Principal 2ème classe	B	1	35	1
Animateur	B			
Adjoint Animation Principal 1ère classe	C	2	35	2
Adjoint Animation Principal 2ème classe	C	1	35	
		2	35	2
		3	28	2
Adjoint Animation	C	1	26	
		1	21	1
		1	20	1
		1	17,50	
<b>SOUS-TOTAL I</b>		<b>111</b>		<b>103</b>
<b>EMPLOIS CONTRACTUELS</b>				
CDI		8	35	8
		3	35	3
CDD		1	25	1
		1	18	1
PEC		1	35	1
		1	25	1
Emplois d'avenir		4	35	4
<b>SOUS-TOTAL II</b>		<b>19</b>		<b>19</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>130</b>		<b>122</b>
<b>CCD CDG24</b>	environ	10		10
		10		10